

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25800436500023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SOMME NUMERIQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TGAA

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : RESEAUX (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 27

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 29

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 33

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 639 770,00	10 639 770,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 639 770,00	10 639 770,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	38 233 000,00	38 233 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		38 233 000,00	38 233 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	48 872 770,00	48 872 770,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 270 220,00	0,00	2 971 400,00	2 971 400,00	2 971 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	488 500,00	0,00	533 000,00	533 000,00	533 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 758 720,00	0,00	3 504 400,00	3 504 400,00	3 504 400,00
66	Charges financières	1 475 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 253 720,00	0,00	5 224 400,00	5 224 400,00	5 224 400,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	126 245,00		1 175 370,00	1 175 370,00	1 175 370,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 180 000,00		4 240 000,00	4 240 000,00	4 240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 306 245,00		5 415 370,00	5 415 370,00	5 415 370,00
TOTAL		8 559 965,00	0,00	10 639 770,00	10 639 770,00	10 639 770,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 639 770,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 943 280,00	0,00	2 010 185,00	2 010 185,00	2 010 185,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 673 400,00	0,00	3 641 300,00	3 641 300,00	3 641 300,00
75	Autres produits de gestion courante	2 303 285,00	0,00	3 288 285,00	3 288 285,00	3 288 285,00
Total des recettes de gestion des services		6 919 965,00	0,00	8 939 770,00	8 939 770,00	8 939 770,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 919 965,00	0,00	8 939 770,00	8 939 770,00	8 939 770,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 640 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 640 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL		8 559 965,00	0,00	10 639 770,00	10 639 770,00	10 639 770,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 639 770,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 715 370,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	240 000,00	0,00	468 000,00	468 000,00	468 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 450 000,00	0,00	10 065 000,00	10 065 000,00	10 065 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 310 000,00	0,00	22 800 000,00	22 800 000,00	22 800 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		31 000 000,00	0,00	33 333 000,00	33 333 000,00	33 333 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 000,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 050 000,00	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		33 050 000,00	0,00	36 533 000,00	36 533 000,00	36 533 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 640 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 640 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL		34 690 000,00	0,00	38 233 000,00	38 233 000,00	38 233 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 233 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	13 006 600,00	0,00	14 272 000,00	14 272 000,00	14 272 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 377 155,00	0,00	18 545 630,00	18 545 630,00	18 545 630,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		30 383 755,00	0,00	32 817 630,00	32 817 630,00	32 817 630,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		30 383 755,00	0,00	32 817 630,00	32 817 630,00	32 817 630,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	126 245,00	0,00	1 175 370,00	1 175 370,00	1 175 370,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 180 000,00	0,00	4 240 000,00	4 240 000,00	4 240 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 306 245,00	0,00	5 415 370,00	5 415 370,00	5 415 370,00
TOTAL		34 690 000,00	0,00	38 233 000,00	38 233 000,00	38 233 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 233 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (8)**

	515 370,00
--	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 971 400,00		2 971 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	533 000,00		533 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 240 000,00	4 240 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 175 370,00	1 175 370,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 224 400,00	5 415 370,00	10 639 770,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 639 770,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 200 000,00	0,00	3 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	468 000,00	0,00	468 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 065 000,00	0,00	10 065 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	22 800 000,00	0,00	22 800 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	36 533 000,00	1 700 000,00	38 233 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 233 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 010 185,00		2 010 185,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 641 300,00		3 641 300,00
75	Autres produits de gestion courante	3 288 285,00		3 288 285,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 939 770,00	1 700 000,00	10 639 770,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 639 770,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 272 000,00	0,00	14 272 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 545 630,00	0,00	18 545 630,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 240 000,00	4 240 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 175 370,00	1 175 370,00
Recettes d'investissement – Total		32 817 630,00	5 415 370,00	38 233 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 233 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 270 220,00	2 971 400,00	2 971 400,00
604	Achats d'études, prestations de services	289 000,00	325 000,00	325 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	150 000,00	70 000,00	70 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	500,00	500,00
6066	Carburants	2 000,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	852 100,00	1 012 500,00	1 012 500,00
6132	Locations immobilières	50 000,00	76 000,00	76 000,00
6135	Locations mobilières	12 300,00	16 300,00	16 300,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	100 000,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	201 820,00	181 000,00	181 000,00
6161	Multirisques	500,00	3 500,00	3 500,00
618	Divers	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	39 100,00	36 500,00	36 500,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	500,00	500,00
6287	Remboursements de frais	0,00	161 600,00	161 600,00
6288	Autres	2 200,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	29 000,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	488 500,00	533 000,00	533 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	466 500,00	504 500,00	504 500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	10 000,00	14 000,00	14 000,00
648	Autres charges de personnel	12 000,00	14 500,00	14 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 758 720,00	3 504 400,00	3 504 400,00
66	Charges financières (b) (8)	1 475 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 470 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 253 720,00	5 224 400,00	5 224 400,00
023	Virement à la section d'investissement	126 245,00	1 175 370,00	1 175 370,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 180 000,00	4 240 000,00	4 240 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 180 000,00	4 240 000,00	4 240 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 306 245,00	5 415 370,00	5 415 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 306 245,00	5 415 370,00	5 415 370,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 559 965,00	10 639 770,00	10 639 770,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les positions nouvelles (3)	 ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DELA4-DE
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			10 639 770,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	817 506,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 943 280,00	2 010 185,00	2 010 185,00
704	Travaux	300 000,00	300 000,00	300 000,00
706	Prestations de services	762 780,00	929 685,00	929 685,00
7083	Locations diverses	210 000,00	210 000,00	210 000,00
7087	Remboursement de frais	670 500,00	570 500,00	570 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 673 400,00	3 641 300,00	3 641 300,00
74	Subventions d'exploitation	2 673 400,00	3 641 300,00	3 641 300,00
75	Autres produits de gestion courante	2 303 285,00	3 288 285,00	3 288 285,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	172 285,00	172 285,00	172 285,00
757	Redevances des fermiers, concession...	2 131 000,00	3 116 000,00	3 116 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 919 965,00	8 939 770,00	8 939 770,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 919 965,00	8 939 770,00	8 939 770,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 559 965,00	10 639 770,00	10 639 770,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 639 770,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	240 000,00	468 000,00	468 000,00
2031	Frais d'études	215 000,00	200 000,00	200 000,00
2032	Frais de recherche et de développement	25 000,00	258 000,00	258 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 450 000,00	10 065 000,00	10 065 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	6 000 000,00	9 500 000,00	9 500 000,00
2181	Installat° générales, agencements	100 000,00	520 000,00	520 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	350 000,00	45 000,00	45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	24 310 000,00	22 800 000,00	22 800 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	24 310 000,00	22 800 000,00	22 800 000,00
Total des dépenses d'équipement		31 000 000,00	33 333 000,00	33 333 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 050 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
1641	Emprunts en euros	2 050 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 050 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		33 050 000,00	36 533 000,00	36 533 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	330 000,00	362 500,00	362 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	370 000,00	403 300,00	403 300,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	480 000,00	484 000,00	484 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	40 000,00	44 000,00	44 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	330 000,00	322 200,00	322 200,00
13918	Autres subventions d'équipement	90 000,00	84 000,00	84 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 640 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		34 690 000,00	38 233 000,00	38 233 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 233 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	13 006 600,00	14 272 000,00	14 272 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	6 396 600,00	8 584 000,00	8 584 000,00
1312	Subv. équipt Régions	3 000 000,00	2 008 000,00	2 008 000,00
1313	Subv. équipt Départements	900 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	750 000,00	750 000,00	750 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	1 960 000,00	1 860 000,00	1 860 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	70 000,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 377 155,00	18 545 630,00	18 545 630,00
1641	Emprunts en euros	17 377 155,00	18 545 630,00	18 545 630,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		30 383 755,00	32 817 630,00	32 817 630,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		30 383 755,00	32 817 630,00	32 817 630,00
021	Virement de la section d'exploitation	126 245,00	1 175 370,00	1 175 370,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 180 000,00	4 240 000,00	4 240 000,00
28031	Frais d'études	86 500,00	78 500,00	78 500,00
28032	Frais de recherche et de développement	76 100,00	61 100,00	61 100,00
28033	Frais d'insertion	0,00	800,00	800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 000,00	51 000,00	51 000,00
28138	Autres constructions	0,00	21 000,00	21 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 615 400,00	2 798 400,00	2 798 400,00
28181	Installations générales, agencements	1 300 000,00	1 136 100,00	1 136 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	90 000,00	93 100,00	93 100,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 306 245,00	5 415 370,00	5 415 370,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 306 245,00	5 415 370,00	5 415 370,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		34 690 000,00	38 233 000,00	38 233 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	38 233 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					105 026 516,00									
1641 Emprunts en euros (total)					105 026 516,00									
1	SOCIETE GENERALE	15/09/2004	15/09/2004	15/09/2005	2 500 000,00	V	Euribor 12M + 0.06	2,460	2,500	EUR	A	P	O	A-1
10	CAISSE D'EPARGNE	01/09/2007	31/12/2007	25/10/2008	2 193 021,00	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,800	EUR	A	P	O	A-1
11	CREDIT AGRICOLE	21/08/2009	24/08/2009	31/01/2010	775 000,00	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,310	EUR	A	P	O	A-1
12	CREDIT AGRICOLE	04/03/2010	17/03/2010	15/03/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1
13	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2010	06/10/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,140	EUR	A	P	O	A-1
14	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2012	12/02/2012	01/02/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
18	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	103 875,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
19	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	142 250,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2	SFIL CAFFIL	31/03/2005	01/04/2005	01/04/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
20	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	110 500,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2019-31-Réseaux	CREDIT AGRICOLE	25/03/2019	05/04/2019	15/04/2020	1 300 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1
2019-35	CAISSE D'EPARGNE	27/11/2019	25/12/2019	25/12/2020	275 570,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,170	EUR	A	P	O	A-1
2020 - 008	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	21/07/2020	01/07/2021	8 759 407,20	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1
2020 - 008-Reliquat	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	23/06/2020	01/07/2026	16 944 710,40	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,510	1,530	EUR	X	C	O	A-1

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 28/01/2021

Reçu en préfecture le 28/01/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2020 - 015	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	30/09/2020	01/09/2021	12 295 882,40	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1
21	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 719 200,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
22	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 273 800,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
23	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 139 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
24	CREDIT AGRICOLE	15/04/2016	15/06/2016	15/09/2016	276 000,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,430	1,440	EUR	T	P	O	A-1
25-Consolidation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	2 000 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
26 -Consolidation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 800 000,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
27- consolidation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 000 790,00	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
28	SFIL CAFFIL	06/02/2018	19/03/2018	01/03/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	A	P	O	A-1
29	SFIL CAFFIL	25/06/2018	09/07/2018	01/08/2019	2 505 384,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1
3	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	21/02/2005	21/02/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	C	O	A-1
32	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1
33	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	1 112 126,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1
34	BANQUE POSTALE	05/11/2019	15/11/2019	01/12/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	1,030	EUR	A	C	O	A-1
4	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	13/05/2005	13/05/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,830	EUR	A	C	O	A-1
5	SFIL CAFFIL	07/07/2005	19/07/2005	01/08/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
6	SFIL CAFFIL	07/07/2005	30/11/2005	01/12/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1
7	CREDIT AGRICOLE	19/12/2005	29/12/2005	30/06/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 28/01/2021
 Reçu en préfecture le 28/01/2021
 Affiché le 
 ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8	SFIL CAFFIL	13/12/2006	28/12/2006	01/04/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,090	EUR	A	P	O	A-1
9	CREDIT AGRICOLE	18/04/2007	03/08/2007	03/08/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					105 026 516,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		71 430 809,86					3 144 536,56	1 628 210,39	0,00	817 506,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		71 430 809,86					3 144 536,56	1 628 210,39	0,00	817 506,54
1	N	0,00	A-1	1 441 322,34	13,71	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	79 500,88	55 779,17	0,00	15 225,16
10	N	0,00	A-1	1 595 614,73	16,82	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	62 833,87	76 589,51	0,00	13 284,10
11	N	0,00	A-1	250 676,90	3,08	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	58 760,07	10 804,17	0,00	7 582,32
12	N	0,00	A-1	791 754,35	4,21	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	146 970,26	29 532,44	0,00	19 039,94
13	N	0,00	A-1	377 784,54	4,07	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	70 958,57	11 862,43	0,00	8 965,29
14	N	0,00	A-1	380 384,37	4,23	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	71 147,59	12 742,88	0,00	7 913,45
15	N	0,00	A-1	439 094,56	6,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	54 739,11	19 803,16	0,00	15 841,74
18	N	0,00	A-1	54 150,49	4,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	10 463,89	931,39	0,00	699,23
19	N	0,00	A-1	74 155,55	4,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	14 329,61	1 275,48	0,00	957,55
2	N	0,00	A-1	3 223 153,96	14,25	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	160 370,72	130 537,74	0,00	92 687,48
20	N	0,00	A-1	57 604,11	4,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	11 131,27	990,79	0,00	743,82
2019-31-Réseaux	N	0,00	A-1	1 222 072,34	13,29	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	79 096,58	18 331,08	0,00	12 144,12
2019-35	N	0,00	A-1	266 016,90	23,98	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	9 664,87	3 112,40	0,00	41,66
2020 - 008	N	0,00	A-1	8 759 407,20	29,50	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,510	291 980,24	124 968,09	0,00	63 573,91

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 28/01/2021

Reçu en préfecture le 28/01/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DEL4-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
2020 - 008-Reliquat	N	0,00	A-1	0,00	34,50	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,530	0,00	0,00	0,00	0,00
2020 - 015	N	0,00	A-1	12 295 882,40	29,67	V	(Livret A + 1.01)-Floor 0 sur Livret A	1,510	409 862,75	170 814,16	0,00	59 327,75
21	N	0,00	A-1	1 375 360,00	19,42	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	68 768,00	20 630,40	0,00	11 378,24
22	N	0,00	A-1	1 019 040,00	19,42	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	50 952,00	15 285,60	0,00	8 430,43
23	N	0,00	A-1	911 200,00	19,42	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	45 560,00	13 668,00	0,00	7 538,28
24	N	0,00	A-1	168 301,47	6,46	F	Taux fixe à 1.43 %	1,440	24 887,11	2 273,65	0,00	85,45
25-Consolidation	N	0,00	A-1	2 000 000,00	24,25	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	80 000,00	28 344,57	0,00	21 520,00
26 -Consolidation	N	0,00	A-1	1 800 000,00	24,25	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	72 000,00	25 510,11	0,00	19 368,00
27- consolidation	N	0,00	A-1	1 000 790,00	24,25	V	(Livret A + 1)-Floor -1 sur Livret A	1,500	40 031,60	14 183,48	0,00	10 768,50
28	N	0,00	A-1	4 746 473,34	27,17	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	130 349,15	89 233,70	0,00	72 078,21
29	N	0,00	A-1	2 343 663,74	22,58	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	83 062,05	42 420,31	0,00	16 935,05
3	N	0,00	A-1	1 250 000,05	14,14	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	83 333,33	50 625,00	0,00	40 556,25
32	N	0,00	A-1	4 868 435,36	28,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	133 643,36	76 921,28	0,00	37 197,05
33	N	0,00	A-1	1 082 862,71	28,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	29 725,65	17 109,23	0,00	8 273,56
34	N	0,00	A-1	4 833 333,33	28,92	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	166 666,67	49 783,33	0,00	3 872,04
4	N	0,00	A-1	1 250 000,05	14,37	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	83 333,33	47 875,00	0,00	28 175,33
5	N	0,00	A-1	1 272 644,25	14,58	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	64 507,62	48 360,48	0,00	19 001,30

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 28/01/2021

Reçu en préfecture le 28/01/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DE14-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
6	N	0,00	A-1	1 277 984,62	14,92	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	64 395,14	49 585,80	0,00	3 793,14
7	N	0,00	A-1	4 027 673,30	15,50	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	185 733,35	157 884,79	0,00	75 302,03
8	N	0,00	A-1	2 472 089,20	16,25	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	103 514,51	101 108,45	0,00	72 386,93
9	N	0,00	A-1	2 501 883,70	16,59	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	102 263,41	109 332,32	0,00	42 819,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		71 430 809,86					3 144 536,56	1 628 210,39	0,00	817 506,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	71 430 809,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel et licence	2	25/11/2013
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	25/11/2013
L	Frais de recherche et de développement	5	25/11/2013
L	Voiture	7	25/11/2013
L	Mobilier	10	25/11/2013
L	Equipements techniques, matériel électrique ou électronique	5	25/11/2013
L	Matériel informatique du personnel affecté au pôle réseau	4	25/11/2013
L	Mat. inform. cœur de réseau et équipt néces. à l'activation du réseau	7	25/11/2013
L	Agencet et aménagt de bât, instal. Électron. et téléphonie	15	25/11/2013
L	Bâts légers, armoires de rue liées au réseau en fibre optique	10	25/11/2013
L	Infrastructure du réseau en fibre optique	40	18/11/2014

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 900 000,00	I 4 900 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 200 000,00	3 200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 200 000,00	3 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 700 000,00	1 700 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 700 000,00	1 700 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 900 000,00	0,00	0,00	4 900 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 415 370,00	III 5 415 370,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 415 370,00	5 415 370,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	78 500,00	78 500,00
28032	Frais de recherche et de développement	61 100,00	61 100,00
28033	Frais d'insertion	800,00	800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	51 000,00	51 000,00
28138	Autres constructions	21 000,00	21 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 798 400,00	2 798 400,00
28181	Installations générales, agencements	1 136 100,00	1 136 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	93 100,00	93 100,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 175 370,00	1 175 370,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 415 370,00	0,00	0,00	0,00	5 415 370,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 900 000,00
Ressources propres disponibles	IV 5 415 370,00
Solde	V = IV – II (6) 515 370,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ambassadeur des services numériques	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistante administrative et financière	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante technique pour les services d'administration électronique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	1,00	5,00	6,00
Chargé du déploiement FTTH	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Chef de projet réseaux et infrastructures	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable SIG	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable systèmes	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien réseau	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	0,00	11,00	4,00	5,00	9,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - BP - 2021

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 28/01/2021

Reçu en préfecture le 28/01/2021

Affiché le 

ID : 080-258004365-20210118-210118_CS_DE4-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chargé du déploiement FTTH	A	TECH	445	0,00	3-1	CDD
Chargé du déploiement FTTH	A	TECH	540	0,00	3-1	CDD
Chef de projet réseaux et infrastructures	A	TECH	673	0,00	3-3-2°	CDI
Responsable SIG	A	TECH	540	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien réseau	B	TECH	500	0,00	3-3-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/01/2021

Présenté par (1) ,

A Amiens le 18/01/2021

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Amiens, le 18/01/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Président, Philippe Varlet	
-------------------------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE**Budget primitif exercice 2021 / Budget principal et budget annexe**

Nombre de membres en exercice : 46

Date de la convocation : 6 janvier 2021

Membres présents : 23

VOTES POUR : 32

Suffrages exprimés : 32

CONTRE : 0**ABSTENTIONS : 0**Le Président,
Philippe Varlet

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session à AMIENS le 18 janvier 2021

BEAUFILS Christian	DEFRANCE Hervé	GORRIEZ Jean	PENAUD Guy
BEAUMONT Joël	DELETRE Margaux	HECQUET James	POUPART Patricia
BLOCKLET Patrick	DELFOSSÉ Jean-Philippe	JACQUES Laurent	RENAUX Jean-Claude
BLONDELLE Jean-Marie	DESCHAMPS-DERCHEU Thierry	JARDE Olivier	ROY Mathilde
BODIOU Thierry	DEMARCY Denis	LEBRUN Christian	SAINTYVES Bruno
BOHIN Pascal	DONA Mario	LECOMTE Frédéric	THUEUX Jacky
DAVERGNE Bernard	DURIEUX François	LEFEBVRE Julien	TRABOUILLET Romuald
DE MONCLIN Arnaud	EYNARD Francis	LEMAIRE Anna-Maria	VASSENT Christophe
DE WAZIERS Isabelle	FOUCAULT Marc	MAROTTE Philippe	WALIGORA Jean-Luc
DEBEUGNY François	FOURNIER Jean-Michel	MASSET Jacques	
DECAYEUX Stéphane	FRION Fabrice	PARSIS Laurent	
DECLÉ Paul-Eric	GEST Alain	PAYEN Jean-Dominique	